



Le 15 juillet 2025

**Destinataires : Vice-présidents régionaux
Sections et installations**

Mise à jour importante sur les élections au conseil exécutif

La présente lettre contient une mise à jour importante concernant les récents processus électoraux au conseil exécutif.

À l'issue des élections au conseil exécutif, une demande de révision de l'élection du vice-président exécutif (VPE) a été reçue. En réponse à cette demande, le comité des élections de l'ACCTA procède à un examen conformément à [la politique électorale locale d'Unifor](#) et à [la constitution d'Unifor](#). Une fois terminé, le rapport et les recommandations du comité des élections seront communiqués aux membres, qui auront alors la possibilité de décider si des mesures supplémentaires sont nécessaires.

Compte tenu de cet examen en cours, le conseil exécutif de l'ACCTA a décidé d'attendre le rapport et les recommandations du comité électoral avant de procéder à l'élection du vice-président régional (VPR) de Saint-Laurent. Conformément aux statuts syndicaux de l'ACCTA, le conseil exécutif est tenu de nommer un VPR intérimaire dans les 30 jours suivant la vacance du poste. À compter de ce jour, Benoit Vachon a été nommé VPR de Saint-Laurent jusqu'à ce que les élections régionales aient eu lieu.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pendant ce processus. D'autres mises à jour seront fournies dès que de plus amples informations seront disponibles.

Cordialement,

Le conseil exécutif de l'ACCTA